



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 23 mars 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 16 mars 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Manuel Pottier, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nédellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Michaël Quernez
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Cindy Le Hen, absente à partir de 22 heures, a donné pouvoir à Isabelle Baltus

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Bernard Nédellec

14. CESSION DE L'ATELIER RELAIS , SITUE 7 – RUE JULES VERNE, DANS LA ZONE D'ACTIVITE DE LA VILLENEUVE BRAOUIC

Exposé :

L'atelier relais situé 7 rue Jules Verne dans la zone d'activité de la Villeneuve Braouic est actuellement occupé par la SARL LIVEN UP EVENTS, dont le gérant est Monsieur Arnaud BOISSIERE.

Le bail arrivant à échéance, Monsieur BOISSIERE a sollicité l'acquisition de cette propriété cadastrée section BZ n° 222 d'une surface de 1 499 m² sur laquelle est édifié un bâtiment à usage industriel, composé d'un sas d'entrée, d'un dégagement, de bureaux, sanitaires, vestiaires ancien réfectoire et magasin, l'état général du bâtiment étant satisfaisant. Des places de stationnement sont également aménagées sur la parcelle (voir plan joint).

Monsieur BOISSIERE a donné son accord pour acquérir cette propriété au prix de 85 800 €.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la vente de l'atelier relais de la zone d'activité de la Villeneuve Braouic à la SARL LIVEN UP EVENTS gérée par Monsieur Arnaud BOISSIERE au prix de 85 800 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera établi par l'étude des notaires de QUIMPERLE.

Avis favorable des commissions politique de la ville et environnement / eau et lutte contre les inondations du 8 mars 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 16 mars 2016

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
LE MAIRE,
Michaël QUERNEZ

